



2^e

arrondissement numéro 40 juillet 2008

Mairie 8, rue de la Banque 75002 Paris Tél. 01 53 29 75 02 Fax 01 53 29 75 01 Courriel maire02@paris.fr Internet www.mairie2.paris.fr

Sommaire

Dossier « Vivre ensemble » page 7



> Une journée de rêve dans le 2^e...

L'actualité près de chez vous pages 2 à 4

> Les jeunes du 2^e s'engagent

> Jean-Dame se refait une beauté

Portrait page 5

> Armelle Chabert-Vachet



Directrice du centre d'animation Les Halles-Le Marais

Zoom page 6

> Propriétaires, louez solidaires !

Les enfants d'abord



Dans un centre urbain dense comme le nôtre, avec peu d'espaces verts et d'aires de jeux, les enfants et les ados peinent à trouver une place. L'excès des circulations motorisées entraîne la pollution de l'air et rend périlleux les déplacements à pied, surtout pour les plus jeunes. Dans ce contexte, la municipalité du 2^e saisit toutes les opportu-

nités pour élargir des trottoirs, fermer des rues à la circulation, aménager des placettes végétalisées, etc.

Nous accordons également une attention particulière à l'école. Je regrette ainsi que les moyens donnés par l'Éducation nationale pour l'accueil des élèves et le travail des enseignants soit encore en diminution à la rentrée : on peut rêver d'une société qui placerait l'école au sommet de ses préoccupations...

En ce qui concerne la petite enfance, nous accompagnons la création d'une crèche parentale pour les années qui viennent. Car, malgré les efforts réalisés lors de la mandature précédente, encore trop de parents sont déçus de se voir refuser ce service, faute de places.

Enfin, je suis personnellement très attentif au futur jardin des Halles – principal espace vert des habitants du 2^e. Plutôt qu'un « joli » projet conçu dans un bureau d'étude, les parents du quartier et leurs enfants souhaitent un espace qui corresponde à leurs besoins et à leurs usages. Ils ne veulent pas de terrasses de café débordant dans les espaces verts. Ils ne comprennent pas la disparition programmée du jardin Lalanne et de la place René Cassin. De même, le Centre de loisirs Léo Lagrange « enterré » dans le sous-sol doit trouver une place, bien visible, sous la future Canopée, au sein d'un pôle Culture-Jeunesse. Les actes que nous posons sont essentiels pour les générations futures. Pensons-y !

Je vous souhaite un bel été.

Jacques BOUTAULT, maire du 2^e arrondissement.

Les jeunes du 2^e s'engagent

Depuis le début de l'année, le Conseil de la Jeunesse s'investit dans différents projets. Opération de sensibilisation, découverte d'activités, participation aux débats... zoom sur ces projets fédérateurs.



Ensemble contre le sida

Pour la troisième année consécutive, le Conseil de la Jeunesse du 2^e arrondissement s'est mobilisé pour la lutte contre le sida. Après le succès de l'opération « Café Capotes » l'an passé, les jeunes ont cette année décidé d'organiser le 29 mars, avec les Conseils des 3^e et 4^e arrondissements, une journée de sensibilisation aux Halles. Ils ont distribué plus de 2 000 préservatifs et tracts de prévention. Pour interpeller les passants, ils ont slamé avec

Zary, slameuse de l'association Perle urbaine. Une exposition et une conférence organisée par l'UNICEF ont eu lieu dans la soirée.

« Effervescentre »

Le 24 mai, les Conseils de la Jeunesse du centre ont investi l'espace d'animation des Blancs-Manteaux pour un forum festif, municipal, associatif et ludique d'information citoyenne, ponctué par de nombreuses animations : pilotage de fauteuil roulant, initiation aux premiers secours, création d'objets en recyclant, courts-métrages, expos, danse, slam... Près de 200 personnes ont ainsi découvert les animations et activités proposées aux jeunes du centre de Paris.

Mur d'escalade et skate-park aux Halles ?

Il y a près de trois ans, le Conseil de la Jeunesse avait déjà fait une première demande pour l'installation d'un skate-park. Désormais, un mur d'escalade est aussi à l'étude : les jeunes

Sur votre agenda

- **Samedi 16 août**
8^e édition de l'opération « Cinéma au Clair de Lune »
Projection du film *Monika*
place de la Bourse, à 21 h 30
- **Mardi 26 août**
Commémoration du 25 août
Cour de la mairie, à 11 h 30
- **Samedi 20 et dimanche 21 septembre**
Vide-greniers de la mairie
Place de la Bourse, place des Petits-Pères, rue de la Banque, rue Paul Lelong, cour de la mairie.
- **Samedi 4 octobre**
Nuit Blanche
Cour de la mairie.

du 2^e participent aux débats de la rénovation des Halles.

> **Pour plus d'informations sur les activités du Conseil de la Jeunesse du 2^e,** contactez Anne Sabourin, élue chargée de la Jeunesse ou Pierre Delotte : conseil.jeunesse2@paris.fr ou 01 53 02 75 16. Le Conseil de la Jeunesse se réunit tous les jeudis soirs à partir de 18 h en mairie.

Respirez... soufflez !



Oublié, le croisement obstrué de voitures vrombissant et klaxonnant aux feux rouges. À l'initiative de Conseils de quartier, le carrefour des Petits-Carreaux est devenu un espace – au cœur du Sentier – où il fait bon souffler, se reposer ou lire son journal à l'écart de l'agitation citadine... Un espace à la végétation verdoyante, que, dès les premiers rayons de soleil, nombre de personnes se sont appropriées.

Débarassé des voitures, le carrefour des Petits-Carreaux est devenu un lieu de convivialité.

Jean-Dame se refait une beauté

Durant l'été, le gymnase Jean-Dame est fermé pour d'importants travaux de rénovation destinés à améliorer le confort des usagers.

Parquets, peintures, isolations phoniques, éclairage... À la rentrée, le gymnase Jean-Dame et les salles de sport auront changé d'aspect. En effet, un gros travail d'isolation phonique va être entrepris parallèlement à une amélioration de la décoration et de l'éclairage. Toutes les fenêtres vont également être changées et le



Le gymnase rénové, repeint de couleurs vives, sera plus lumineux. Réouverture le 8 septembre.

parquet remis à neuf : un gros progrès en terme de confort pour les usagers ! La fermeture du gymnase interviendra le 30 juin, sa réouverture étant prévue pour le 8 septembre. Les mêmes types de travaux (peintures, parquets, fenêtres, éclairage...) sont programmés pour la salle de boxe.

Un nouveau commerce rue Saint-Denis



Bottier et cordonnier, Michael Rama s'est installé dans ses nouveaux locaux, au 176, rue Saint-Denis.

Après la boutique de fruits et légumes, Paris-Bio, au n° 179, c'est au tour d'un bottier-cordonnier d'investir un local de la rue Saint-Denis. Précédemment installé à proximité, le commerce de Michael Rama était menacé de disparition par la faute d'un bail précaire. Désormais, au n° 175, on pourra profiter du talent de cet artisan qui, outre les traditionnelles réparations de souliers, propose des chaussures sur mesures... et a aussi de grands projets pour le théâtre et la danse ! C'est à nouveau l'intervention de la Ville de Paris qui, en louant un de ses locaux (par l'intermédiaire de la Samaest), a permis le maintien de ce commerce traditionnel. Trois autres boutiques dans le même secteur sont en rénovation, alors que les travaux d'un nouveau restaurant, à proximité, sont en cours d'achèvement.

Brocante de la mairie

Cette année, la traditionnelle brocante de la mairie aura lieu les samedi 20 et dimanche 21 septembre. Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre emplacement ou celui de vos enfants (dans la cour de la mairie) en venant retirer un formulaire à l'accueil de la mairie.

Des vacances pour tous

La Fédération de Paris du Secours populaire organise le mercredi 20 août sa Journée des oubliés des vacances. Elle espère l'inscription d'un maximum de petits Parisiens et recherche, à cette fin, des dons et des bénévoles pour préparer cette journée et accompagner les enfants. Tél. : 01 53 41 39 39 – Courriel : contact@spf75.org – www.spf75.org

Devenez DDEn

Les Délégués départementaux de l'Éducation nationale sont des bénévoles, membres de droit du conseil d'école et de la commission électorale des parents d'élèves. Ils peuvent visiter écoles et cantines, et transmettre leur avis et les doléances des directions d'écoles à la Ville de Paris ou à l'Éducation nationale. Condition : être âgé de plus de 25 ans et particulièrement attaché à l'école publique et laïque. Contact : M. Camuset, 01 43 45 09 70.

Le Musée en herbe

Après 30 ans de succès au Jardin d'acclimatation, le Musée en herbe, espace dédié à l'art et aux enfants, ouvre une antenne au 21, rue Hérold, dans le 1er. Exposition (6 €), ateliers et animations (10 €), « Ma première galerie » et le « Petit bazar » (gratuit). Ouvert tous les jours de 10 h à 19 h. Tél. : 01 40 67 97 66 – www.musee-en-herbe.com





Place aux réparateurs !

La Mairie de Paris propose désormais aux professionnels, artisans et entreprises de réparation, de maintenance et d'entretien de la capitale et de la petite couronne la carte « Sésame répa-

rateur ». Cette carte leur permet de stationner gratuitement sur les emplacements payants, durant deux heures.

Informations disponibles à l'accueil de la mairie.

Oui au droit de vote des étrangers

La Votation citoyenne organisée à l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme, du 19 au 25 mai dernier, a une nouvelle fois marqué l'accord des Parisiens (à 95 %), et des habitants du 2^e arrondissement (à 94 %), pour l'octroi aux résidents étrangers non communautaires du droit de vote aux élections locales. Au plan national, le « oui » l'a emporté à 91 %. Une réunion-débat sur ce sujet a eu lieu en mairie le 19 juin, à l'invitation de Jacques Boutault, avec Paul Oriol, président de l'Acér (Association pour une citoyenneté européenne de résidence), auteur de Les Immigrés devant les urnes, et Françoise Galland, conseillère d'arrondissement.

Dans les Conseils de quartier

Chaque Conseil de quartier disposera à partir de cet été d'un panneau d'affichage dédié à ses activités et installé dans son quartier. Les lieux restent à définir, ils vous seront précisés par la suite.

> **Conseil de quartier Montorgueil-Saint-Denis** : les débats ont porté sur les questions d'aménagement (terre-plein Réaumur-Lazareff) et de végétalisation (toit du gymnase Jean-Dame). Les conseillers de quartier sont aussi revenus sur les projets d'aménagement de la rue Saint-Denis.

> **Conseil de quartier Sentier-Bonne-Nouvelle** : outre le projet d'implantation d'une œuvre d'art qui est en cours, les débats se sont concentrés sur les questions relatives à la circulation, ainsi que sur le projet de stationnement sur les places de livraison la nuit.

> **Conseil de quartier Vivienne-Gaillon** : les problèmes de propreté (place Gaillon notamment) ont été discutés. Les débats ont également porté sur l'aménagement de la rue Lulli.

Renouvellement des Conseils de quartier

En accord avec les présidents de Conseils de quartier et l'Hôtel de Ville, le renouvellement partiel des Conseils sera organisé à la rentrée. Il sera précédé d'une campagne d'information sur ces instances de démocratie locale.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Maxime des Gayets, maire-adjoint chargé de la démocratie locale, ou Maxime Daumas, chargé de mission (maxime.daumas@paris.fr – 01 53 29 75 24).

En images



Les enfants de CM2 de l'école Beauregard ont suivi avec attention le déroulement de la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, dans la cour de la mairie.



Annie Cordy a été cette année la pétillante et dynamique vedette du Bal du CAS : un succès assuré, suivi de deux belles heures de danse.



« Grignotages et papotages » en nombre, ce printemps, dans les rues, les squares ou sur les places du 2^e, à l'initiative de l'association « Le monde du 2 » et des Conseils de quartier.



Armelle Chabert-Vachet,
directrice du centre
d'animation
Les Halles-Le Marais.

Les Halles s'animent

Directrice du centre d'animation Les Halles-Le Marais depuis 2004, Armelle Chabert-Vachet souhaite faire de cet espace situé au cœur de Paris un lieu culturel ouvert à tous les Franciliens. Avec un objectif : qu'ils l'investissent, qu'ils se l'approprient, quels que soient leur âge et leurs revenus.

« Notre première cible, ce sont les 12-28 ans. Actuellement, ceux qui fréquentent le plus le Centre sont les enfants et les adultes. Les adolescents, c'est plus difficile de les faire venir. Mais on y travaille ! ». Avec ses horaires très larges (de 10 h à 22 h en semaine, de 14 h à 19 h le samedi), le Centre a vocation à être utilisé par le public le plus divers. D'autant que l'offre d'activités est pléthorique : théâtre, cuisine, langue des signes, musique, danses, dessin, origami, relaxation, yoga... il faut être vraiment difficile pour ne pas y trouver son bonheur ! Géré par l'association Léo Lagrange, le centre d'animation Les Halles-Le Marais (Équipement de la Direction de la jeunesse et des sports de la Ville de Paris) propose des tarifs calculés en fonction du quotient familial. Ainsi, une heure et demie hebdomadaire de cours de guitare pour un enfant de 12 ans ne coûte que 90 € l'an pour le plus petit quotient. « Au cœur du temple de la consommation qu'est le Forum des Halles, nous proposons notre petit

temple dédié aux loisirs et à la culture », plaisante Armelle Chabert-Vachet. Petit ? Avec ses 1 400 m², et sa salle de spectacles de 100 places, le Centre ne l'est pas tant que ça ! « Mon vœu, c'est que toutes les salles soient occupées en permanence. En un an, 40 troupes de théâtre dédiées à la jeune création y ont trouvé un lieu pour répé-



Au cœur du forum des Halles, nous proposons notre temple dédié aux loisirs et à la culture"

ter et pour présenter leurs œuvres. Les élèves de théâtre du collège César-Franck viennent aussi y suivre leurs cours ».

Encore plus de partenariats extérieurs, avec les écoles, collèges et lycées, c'est un objectif à court terme. Déjà, les associations locales travaillent avec le Centre : les cuisines sont ouvertes aux « Tables du monde » de La Clairière, aux membres de l'association

Mains libres, qui y confectionnent les gâteaux qu'ils vendent ensuite sur leur stand de la rue Montmartre. Des échanges ont lieu avec le centre Cerise de la rue Montorgueil, avec l'ESAD (École supérieure d'art dramatique) qui est toute proche... Ouvrir, gagner des publics, faire accéder petits et grands, riches et moins riches aux loisirs et à la culture, les attirer vers le Centre pour qu'ils en fassent leur lieu, c'est pour la directrice plus qu'un désir, presque une obsession. « Un comité des usagers s'est réuni le 22 mai pour la première fois, et va devenir régulier. Ensemble, on avance plus vite, on va plus loin ». « Madame la directrice » est pressée, elle marche à l'enthousiasme, c'est un excellent moteur !

Centre d'animation Les Halles-Le Marais : 6-8, Place carrée, Forum des Halles, Porte Saint Eustache, 75001 Paris. Tél. : 01 40 28 18 48.

Le catalogue des activités est aussi disponible en mairie et sur le site www.mairie2.paris.fr

Canicule

Le bon réflexe

Fortes chaleurs ? Deux risques peuvent y être associés :

– la **déshydratation** : une personne qui transpire mais ne boit pas assez se déshydrate. Ce risque concerne essentiellement les nouveau-nés, les enfants et les seniors ;

– l'**hyperthermie ou « coup de chaleur »** : une personne qui ne transpire pas assez voit sa température corporelle augmenter au-dessus de 37 °C. C'est le cas des personnes âgées.

Pour remédier à la déshydratation, il faut rester le moins possible exposé à la chaleur et boire abondamment (le surplus sera éliminé) de l'eau surtout ou des boissons sans alcool.

Les personnes âgées doivent se protéger de la chaleur, en passant plusieurs heures par jour dans un endroit frais ou climatisé et en se mouillant régulièrement le corps. Il est également important que ces personnes boivent suffisamment (environ

1,5 l d'eau par jour). Par ailleurs, même si l'appétit peut être diminué, il faut continuer à manger suffisamment (si besoin en fractionnant les repas) pour apporter les sels minéraux nécessaires à l'organisme. Sinon, la personne s'expose au risque d'hyponatrémie (diminution de la concentration de sel de sodium dans le sang pouvant occasionner des troubles de la conscience, des nausées, des vomissements, des crises convulsives, etc.). Enfin, en cas de forte chaleur, la posologie de certains médicaments doit être adaptée, il est conseillé d'en parler à son médecin ou à son pharmacien.

> Pour plus d'informations :
numéro vert Canicule Info
Service : 0 800 06 66 66 ou
www.sante.gouv.fr/canicule

Propriétaires, louez solidaire !

Un dispositif mis en place depuis un an par la Mairie de Paris permet de louer son appartement à des familles mal logées en toute sécurité, et... sans s'occuper de rien !

Le problème du « mal logement » est actuellement au centre des préoccupations de la Ville de Paris et de ses élus. Ainsi, plus de mille familles parisiennes vivent dans des hôtels grâce à l'aide du département, au titre de la protection de l'enfance. Un hébergement à la fois inadapté à la vie de famille et très onéreux pour la collectivité. C'est pourquoi, sur une idée de l'association Droit au Logement, et avec l'aide d'associations spécialisées, la Ville de Paris a mis en place l'opération « Louez solidaire ». Ce dispositif apporte aux propriétaires une sécurité maximale, en leur garantissant :

– le paiement de l'intégralité des loyers et charges locatives pour toute la durée de la location, y compris les périodes de vacance du logement ;

– la gestion locative ;
– l'accompagnement social des familles hébergées ;
– la remise en état de l'appartement de façon régulière et à l'expiration du bail ;
– la libre jouissance au terme du bail. En contrepartie, le propriétaire perçoit un loyer mensuel plafonné de 17,20 € par mètre carré pour un logement de moins de 40 m², et de 16,35 € par mètre carré pour une surface supérieure.

Un coup de pouce à l'insertion

Ce dispositif s'applique à des appartements habitables sans délai, exclusivement situés à Paris et d'une superficie minimum de 16 m². Les baux, de 3 ou 6 ans, sont signés avec une association partenaire du dispositif, conventionnée par la Ville de Paris.

Les familles logées de cette façon sont engagées dans un parcours d'insertion sociale ou professionnelle. Sauf exception, la durée de l'hébergement est fixée à 18 mois, l'objectif étant que chaque famille accède le plus rapidement possible à un logement définitif.

À une époque où l'inflation immobilière interdit trop souvent l'accès à un logement à nombre de familles pourtant bénéficiaires d'un emploi, participer à ce dispositif est un geste solidaire... et bénéfique pour les deux partis. Pourquoi s'en priver ?

> Renseignements au 39 75 ou sur www.paris.fr

La Ville de Paris facilite et sécurise la location. N'ayez plus peur de vous lancer dans l'aventure !





À choisir, que préférez-vous ? Zigzaguer entre les camions de livraisons, les deux-roues garés sur les trottoirs, dans les odeurs et le bruit ? Ou bien vous promener, à pied ou à vélo, dans une atmosphère saine et paisible ?

Une journée de rêve dans le 2^e...

Agir pour mieux vivre ensemble dans un environnement moins pollué et plus propre fait partie des actions principales de la municipalité. Plutôt que d'énumérer une fois de plus les règles de base du civisme, nous vous proposons une petite promenade virtuelle et idyllique dans un 2^e arrondissement tel qu'on le rêve d'ici quelques années... Utopique ?



Le bruit est un l'un des fléaux de la vie urbaine. Et si on pensait à nos voisins ?

Cinq heures un samedi matin. Paris s'éveille. Je suis au club le César, rue Chabanais. Le propriétaire des lieux a veillé une partie de la nuit à ce que nous ne fassions pas de bruit lorsque nous allons fumer notre cigarette dehors. Conformément à la nouvelle loi, il a affiché, bien en vue, des autocollants prohibant les cigarettes et a installé des cendriers près de la porte (une installation exonérée des droits de voirie). De temps en temps, il sort pour répéter à ses clients son apaisant leitmotiv : « Chut ! Ne parlez pas fort. Les voisins ne sont pas encore réveillés. Il faut apprendre à vivre tous ensemble : les fumeurs et les dormeurs ! ». Je me souviens d'août 2004 où l'on trouvait inscrits sur tous les sous-verre distribués dans les cafés : « Pour un été paisible. Respectons la tranquillité de nos voisins. Campagne de sensibilisation au bruit ». C'est encore d'actualité aujourd'hui !

Je rentre chez moi, dans le quartier Vivienne-Gallion pour promener mon chien, muni d'un petit sac plastique. J'ai pris conscience des problèmes de déjections canines lors d'une campagne de sensibilisation organisée par un éducateur canin, rue Bachaumont. Il était chargé de rappeler la réglementation sanitaire en nous donnant un *Guide du maître du chien*. Cela a eu

son effet : depuis, on peut marcher plus tranquillement, avec moins de risque de salir sa chaussure gauche !

Moins de déchets

Après avoir dormi quelques heures, je descends mes trois sacs poubelles. L'un regorgeant d'ordures ménagères que je dépose dans le bac vert ; l'autre rempli de cartons, journaux et emballages plastiques destinés au bac jaune ; le dernier encombré de bouteilles et bocaux en verre pour le bac blanc. Voilà mes déchets prêts à être recyclés. En tant que membre du Conseil de quartier (voir Infos pratiques p. 10), je suis allé visiter une station de tri

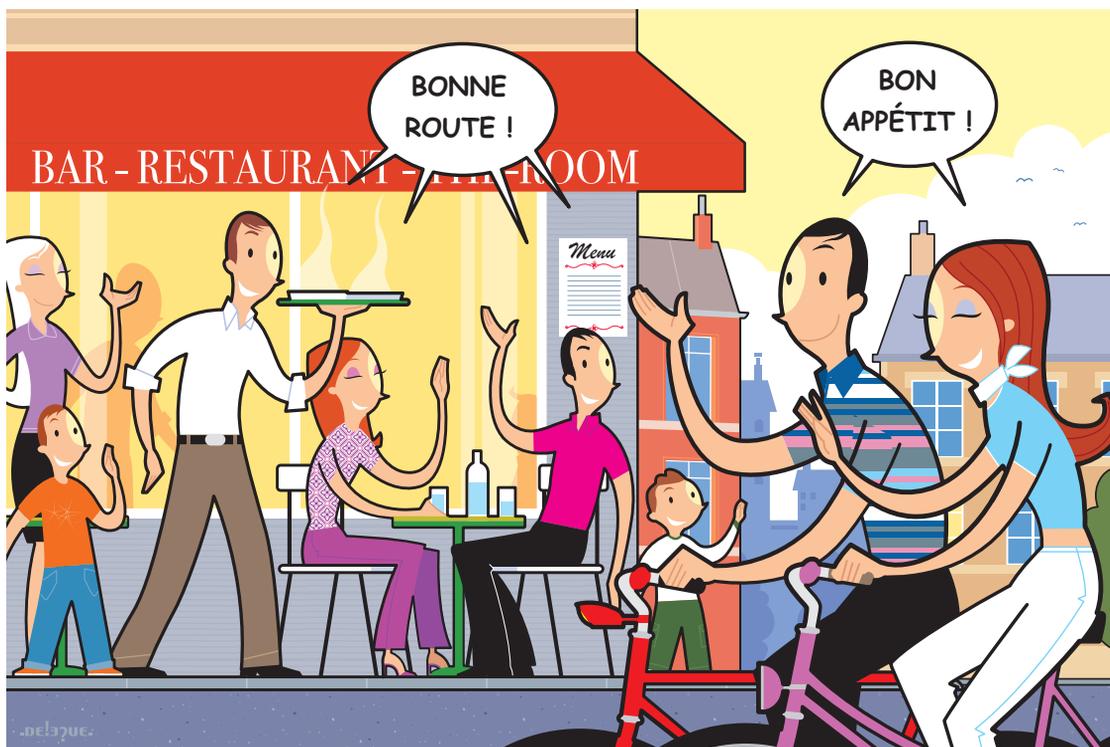
sélectif. J'y ai appris que 500 tonnes d'ordures (sans compter le verre) sont collectées chaque semaine dans l'arrondissement par le service public de la municipalité. Qu'avec les plastiques recyclés, on fabrique des fibres synthétiques ou des textiles polaires. Que la moitié des bouteilles provient du verre récupéré. Quant aux papiers et cartons, ils sont transformés et permettent ainsi de produire de nouveaux papiers... ce qui a pour immense mérite de sauver de nombreuses forêts.

Moins de pollution

Mon vélo enfourché, j'arrive, quelques coups de pédales plus tard, aux portes du quartier Montorgueil-Saint-Denis. Depuis que cette aire a été classée « piétonne », j'adore y venir déjeuner en terrasse. Fini le bruit de la circulation qui couvre les discussions. Finis, également, les gaz d'échappement qui viennent polluer mon assiette. Les cinq entrées réservées aux véhicules motorisés ont été limitées à trois. Et tout autour, on peut garer sa moto grâce à des emplacements de stationnement spécialement aménagés. Après avoir accroché mon vélo dans l'une des quatre nouvelles zones réservées aux « deux roues » non motorisés, je fais quelques pas au milieu des arbustes et des bancs publics dans la rue Montmartre : la rue



Avec moins de déchets au sol, on peut recommencer à lever le nez en marchant !



Quel plaisir de déjeuner en terrasse au calme et sans gaz d'échappement en regardant passer les vélib' et les cyblobulles...

a été intégrée à « l'aire piétonne », agrandissant ainsi ce havre de paix. Depuis que nous avons vendu notre voiture, ma femme et moi, nous nous sentons beaucoup plus libres et détendus.

Vivre sans voiture, c'est vraiment une question d'habitude. Il faut dire aussi que nous pouvons aller en Vélib' à notre travail en moins de 30 minutes, que l'école de nos deux enfants se trouve en bas de chez nous, que l'aîné fait du judo avec un club de l'OMS Inter Activités et le benjamin de la trompette au centre d'animation Léo Lagarde des Halles (voir Infos pratiques p. 10). Quant aux commerces, ils sont vraiment à proximité. Avec les économies ainsi réalisées, on s'évade plus souvent les week-ends... en transports en commun : RER, métro et train. Bon, parfois on râle parce qu'aux heures de pointe le vendredi à 18 h 30, ce n'est pas évident de se frayer un chemin. Mais cela vaut la peine : on est mille fois mieux que coincé en voiture dans les embouteil-

lages sur l'autoroute. Et moins pollué ! Depuis que je suis père, je me sens profondément responsable de l'état de la planète que je ne fais « qu'emprunter à mes enfants ».

Moins de bruit

À Montorgueil-Saint-Denis, je croise un ami qui travaille comme livreur. On fait le point sur les nouvelles réglementations concernant les livraisons dans l'aire piétonne. Comme les riverains se plaignaient que certaines commencent

trop tôt dans la matinée (dès 5 h) après concertations de tous les intéressés, les horaires ont été décalés. Désormais, le matin, les livraisons ont lieu entre 6 h et 10 h et, l'après-midi, comme avant, de 13 h 30 à 15 h 30. Mais pour ceux qui conduisent un véhicule propre (GPL, électrique...), les livraisons peuvent se faire jusqu'à 11 h le matin et 16 h 30 l'après-midi. Je trouve que c'est bien pour la qualité de l'air d'inciter à limiter les émissions de polluants et de gaz à effet de serre,

Lutter contre les « incivilités »

Motos circulant sur les trottoirs, automobiles dans les couloirs réservés aux bus et aux vélos, prostitution intrusive dans les halls d'immeubles, rues pas toujours aussi propres qu'on le souhaiterait... C'est aussi la réalité du 2^e. Certes, pour y remédier, l'action répressive de la police est nécessaire. Mais personne n'ignore que, dans nos centres-villes, la vie est parfois dure, injuste, précaire... et que lorsque l'on peine à envisager son avenir, il est difficile d'être attentif, civique et toujours courtois. La lutte contre les incivilités passe donc, aussi, par le combat pour une société moins inégalitaire, plus solidaire, moins stressante. Une société dans laquelle chacun ait sa place et chacun se sente respecté.

responsables du réchauffement climatique. Je passe prendre le thé chez des amis dans le Sentier. Nous discutons de la création du « quartier vert ». Des trottoirs ont été élargis, des arbres plantés. Des entrées ont été aménagées, des sens de circulation modifiés, des passages piétons surélevés afin que les véhicules ralentissent. Et la vitesse est limitée à 30 km/h. Mes amis, qui ont trois enfants, se sentent plus en sécurité.

Plus de plaisir

Au printemps, ils vont prendre le soleil en famille sur la placette de la rue des Petits-Carreaux agrémentée d'un espace vert. Pour s'y rendre, ils passeront tranquillement par la place d'Alexandrie – autrefois parking à camions, aujourd'hui lieu convivial bordé d'arbres. Il ne me reste plus qu'à les convaincre de vendre leur automobile... En discutant de cet épineux sujet, ils m'apprennent que notre arrondissement (où 75 % des

Infos pratiques

OMS* Paris 2^e

* Office du mouvement sportif
(tous les clubs et associations du 2^e).
Tél. : Allô sport Paris : 08 20 00 75 75
Courriel : info@oms2e.com
www.oms2e.com

Caisse-Commune

Pour emprunter facilement
une voiture à la journée.
Tél. 01 43 55 15 95
www.caisse-commune.com

Conseils de quartier

Pour participer et connaître
les ordres du jour.
Courriel : maxime.daumas@paris.fr
www.mairie2.paris.fr
Blog des Conseils de quartier :
http://blog.cdq2.fr/

Centre d'animation

Les Halles-Le Marais
Tous les loisirs pour les jeunes et
moins jeunes. *Coordonnées en p. 5.*

ménages n'ont déjà plus de voiture) est le seul du centre-ville où les places résidentielles sont plus nombreuses que les places mixtes (à la fois rotatives et résidentielles). Et pour se déplacer, d'autres solutions existent. Au 78, rue de Cléry, des cyclobulles ont été récemment installés. Derrière ce drôle de nom se cachent des engins non moins amusants : des tricycles à assistance électrique conçus pour transporter deux personnes. On peut les louer du lundi au samedi de 11 h à 19 h pour 1,50 €/km, plus

1,50 € de prise en charge. Et pour les plus longs trajets, je leur conseille de louer une voiture en adhérent à Caisse-Commune (*voir* Infos pratiques). Le principe est tout simple : d'un coup de fil, lorsque vous en avez besoin, 7 jours sur 7 et 24h/24, un véhicule est mis à votre disposition selon le système de l'auto-partage. Je rentre chez moi à bicyclette après avoir donné rendez-vous à mes amis le lendemain, dimanche, pour profiter avec nos enfants à pleins poumons de la journée « Paris Respire ».

Question à... Jean-Paul Maurel



Jean-Paul Maurel, adjoint au maire du 2^e, délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports, à l'espace public et au sport.

Quelles sont les règles en vigueur dans le 2^e afin de « mieux vivre ensemble » ?

Si l'on s'attarde à Montorgueil-Saint-Denis – plus grande aire piétonne de Paris – c'est la loi du plus « faible » qui s'applique. Dans ce quartier, le poids

Code de la rue : priorité au plus « faible »

lourd cède ainsi la priorité à la voiture qui elle-même cède la sienne à la moto qui la cède au vélo qui la cède au piéton. Ce dernier étant le plus vulnérable des usagers de la rue, il est normal de le considérer comme prioritaire. C'est l'application d'un « Code de la rue » comme il en existe à Bruxelles ou à Londres.

Autre exemple avec le Sentier où règne une forte activité économique traditionnelle basée sur le textile. Pour accueillir le développement d'autres secteurs comme les technologies de l'information et la communication et permettre

aux professionnels de vivre en harmonie avec les habitants, différents aménagements ont été mis en place. Parmi lesquels : changement du sens de la circulation afin de supprimer le trafic de transit ; fermeture d'une portion de la rue des Petits-Carreaux pour y aménager un espace vert ; partage et rééquilibrage de la zone de livraison rue d'Aboukir ; opération « Paris Respire » où les dimanches et jours fériés de 10 h à 19 h les véhicules restent au garage... Autant de règles de vie nouvelles à respecter pour le bien-être et la santé de tous.

VERTS La démocratie continue au Conseil d'arrondissement

Rassemblée autour du maire, Jacques Boutault, la nouvelle équipe municipale est maintenant constituée. La campagne est derrière nous. Et malgré les quelques excès auxquels cet exercice de démocratie a parfois conduit, force est de constater que c'est avec l'enthousiasme d'une équipe renouvelée que les élus écologistes, socialistes et communistes de la majorité se sont mis au travail. Bien sûr, les uns et les autres conservent leurs personnalités et leurs convictions. Tant mieux : la diversité est une richesse. En effet, si l'objectif est commun, les moyens pour l'atteindre sont parfois divergents. Par exemple, les écologistes pensent que la propreté est une responsabilité municipale qui ne doit pas être sous-traitée au privé. Ils pensent aussi que les jeunes ont une place fondamentale dans la cité et que, dans le futur projet des Halles, celle-ci doit être mise en valeur. Ils pensent qu'il faut encourager les circulations douces et non pas que le choix de la voiture ou du vélo est équivalent. Nous en débattons en toute transparence devant les citoyens au sein du Conseil d'arrondissement. Venir y assister est le meilleur moyen de se forger un point de vue. **Le groupe des élus Verts.**

PS Une majorité pour agir

En mars 2008, les électeurs du 2e arrondissement ont clairement manifesté leur volonté de voir reconduite l'alliance de la gauche et des Verts. Quoiqu'en tête au premier tour, les élus socialistes du 2e sont et resteront respectueux des accords pris. Nous voulons travailler au sein de la majorité municipale conduite par le maire que nous avons élu. Mais nous souhaitons aussi pouvoir faire entendre notre voix et relayer l'action des socialistes et du premier d'entre eux, Bertrand Delanoë, à l'Hôtel de Ville de Paris, sans esprit partisan, mais sans renoncer à exprimer nos convictions de militants et d'élus. Unité ne veut pas dire uniformité. Nous avons la chance d'appartenir, à Paris comme dans le 2e, à une majorité regroupant l'ensemble des sensibilités de la gauche. Cette diversité peut nous enrichir tous, pourvu qu'elle trouve à s'exprimer en dehors de tout réflexe sectaire. Voilà l'état d'esprit dans lequel nous voulons agir et dans lequel nous rendrons compte, sur le site www.elusps-paris2.net, des actions que nous mènerons au service des habitants.

Sylvie Wiewiorka, Pierre Schapira, Maxime des Gayets, Roberta Bernard, Florence Ribard et Laurent Bureau.

PC Le logement, un droit pour tous

En mars dernier, de grands engagements ont été pris par la nouvelle équipe municipale, notamment en ce qui concerne le logement ; une question qui tient à cœur aux communistes. Il s'agit, pour cette mandature, de doubler le nombre de logements sociaux. Un engagement qui doit être tenu car, dans le 2e, de plus en plus de personnes qui travaillent, de retraités, de jeunes ne peuvent s'acquitter d'un loyer au prix du marché. Permettre à ces citoyens de se loger dans notre arrondissement, un lieu où il fait bon vivre, est un enjeu qui donne du sens, au plan local, aux valeurs d'égalité et de solidarité, mises à mal par la droite au niveau national. C'est faire le choix de la mixité envers et contre les logiques de ségrégation spatiale qui chassent ces populations du centre de Paris. Outre ces créations de logements, il existe des moyens légaux pour réquisitionner les espaces vacants et appliquer le droit au logement opposable, en luttant contre les expulsions qui menacent des familles, pourtant prioritaires aux yeux de la loi. L'élue PCF a donc déposé un vœu au Conseil d'arrondissement pour que ces outils, qui relèvent de l'autorité du préfet, soient utilisés. **Anne Sabourin, conseillère du 2^e arrondissement.**

UMP La droite met l'école au service des enfants et de leurs parents !

Finie la galère des cours le samedi matin. Dès la rentrée prochaine, le gouvernement supprime l'école du week-end et permettra aux familles de disposer, enfin, des deux jours entiers de coupure de fin de semaine. Finie également la galère des parents les jours de grève dans l'Éducation nationale. Dès septembre, chaque commune devra, les jours où les professeurs manifestent, mettre en place un accueil des enfants par des personnels habilités et évitera ainsi aux parents une journée souvent très compliquée. Delanoë vous le refusait, Darcos le fait ! Enfin, finie l'école du « marche ou crève » qui traîne lamentablement des enfants qui ont souvent depuis trop longtemps décroché. Dorénavant, les 15 % d'élèves qui montrent des lacunes graves en lecture, écriture et calcul disposeront gratuitement de deux heures hebdomadaires d'aide personnalisée, dans le même esprit que les stages de remise à niveau, expérimentés avec succès depuis le printemps dernier, pendant les vacances scolaires. Comme quoi, la réforme, c'est bon pour tout le monde !

Christophe Lekieffre, groupe UMP-Paris 2^e – christophe.lekieffre@paris.fr

SORTEZ DISCRETS

DEHORS, ON PARLE MOINS FORT...



Retrouvez les affiches et plus d'info sur www.paris.fr

AUJOURD'HUI, ÇA C'EST PARIS

Dehors, devant les bars,
salles de concert, discothèques, ...
respectons la qualité de vie de chacun :
parlons moins fort,
ne jetons pas nos mégots par terre,
laissons notre verre à l'intérieur.

Toute l'info sur la ville !

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Côté d'un verre local à partir d'un verre bleu et tout propre à votre utilisation